

## **RAPPORT DE MISSION**

A l'attention du Président de la Commission Nationale du Dialogue des Territoires

### **Introduction**

Dans le cadre d'une contribution au dialogue social dans le secteur minier entre acteurs, institutionnels et promoteurs, le Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS) et la Chambre des mines du Sénégal (CMDS) ont organisé un atelier d'échanges et de partage les 18, 19, 20, 21 Décembre 2017 au Terrou bi intitulé : « Le Dialogue social, un outil de rénovation des relations professionnelles et d'accroissement de l'impact socio-économique du secteur minier. »

Cette rencontre était placée sous le haut patronage de Madame le Ministre en Charge des Mines, Madame Sophie Gladima SIBY était en fait la 11<sup>e</sup> session de Dialogue du HCDS.

C'est dans ce cadre, que j'ai participé aux activités au titre de représentant de la CNDT.

### **Déroulement du programme**

- Lundi 18 Décembre : Déclaration des principes tripartites de l'organisation internationale du Travail (OIT) ; Présentation du Guide des bonnes pratiques dans le secteur minier.
- Mardi 19 Décembre : Présentation du Potentiel minier du Sénégal ; Présentation du nouveau code minier ;
- Mercredi 20 Décembre : Présentation des procédures de conclusion et réactualisation des conventions collectives ; Présentation de la Convention collective des Industries Extractives et de la prospection minière, Définition d'un agenda des travaux devant conduire à l'élaboration d'un projet consensuel de convention collective.
- Jeudi 20 Décembre : Présentation sur les principes de la Responsabilité Sociale des entreprises (RSE)

### **100Participants/ Institutions représentées :**

- 1 représentant du Ministère du Travail, du Dialogue Social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions (MTDSOPRI)
- 5 Représentants du Ministère des Mines et de la Géologie (MMG)
- 3 de l'Equipe d'Appui technique au Travail Dément (OIT)
- 4 Représentants de la Chambre des Mines
- 2 Représentants Dangote
- 2 Représentants Sococim
- 2 Représentants Ciment du Sahel
- 1 Représentant Comité ITIE
- 1 Représentant OXFAM
- 1 Représentant Institut des Sciences de la Terre
- 16 Women in Mining
- 1 CNDT

### **Objectifs généraux déclinés :**

- Meilleure appréciation du potentiel minier
- Suivi de l'évolution du Code minier
- Maîtrise de : l'objectif, l'approche, des principes de la Déclaration sur les Entreprises Multinationales au Sénégal (EMN)

### **Objectifs spécifiques :**

- Contribuer à une meilleure connaissance du potentiel minier du Sénégal

- Contribuer à l'appropriation du Code minier du Sénégal
- Sensibiliser les membres de la chambre des Mines du Sénégal et les représentants des syndicats des travailleurs sur la déclaration tripartite de l'Organisation Internationale du Travail sur les Multinationales et la politique sociale (Déclaration sur les EMN
- Sensibiliser les membres du HCDS et les représentants des syndicats des travailleurs sur les bonnes pratiques dans le secteur minier
- Contribuer à une meilleure maîtrise des procédures de conclusion et de réactualisation des conventions collectives par les parties prenantes et de la convention collective des industries extractives et de la prospection minière.
- Contribuer à une meilleure maîtrise de la problématique et des enjeux du dialogue social et de la RSE par les participants.
- Définir les modalités d'implication de tous les acteurs la gouvernance de la RSE
- Informer les membres du HCDS sur les activités menées par les organes de l'institution et dégager les perspectives pour l'année 2018.

**Conclusion :**

Au –delà des considérations d'ordre communicationnelles du HCDS, j'ai particulièrement apprécié l'approche des organisateurs du panel.

Ils sont partis d'une problématique qui avait besoin d'être abordée et démocratisée de manière scientifique avec le concours des décideurs et des experts en la matière pour porter le débat.

J'aurais pu en dire autant pour le déroulé, bien que le format (sur 4jours) ne soit peut être le meilleur.

Le défi a été relevé et les objectifs largement atteints.

La CNDT sera destinataire des recommandations de ce panel.

Dakar le 21 Décembre 2017

Xavier DIATTA  
CT2  
CNDT